

FCP (Fonds Commun de Placement)
de droit français

OPCVM relevant de la
Directive 2009/65 CE

OFI INVEST ESG CONVERTIBLE EUROPE

Rapport semestriel au 30 juin 2023

Commercialisateur : **OFI INVEST AM**
Société de Gestion : **OFI INVEST AM**
Dépositaire et Conservateur : **CACEIS BANK FRANCE**
Gestion administrative et comptable : **CACEIS FUND ADMINISTRATION**
Commissaire aux comptes : **Grant Thornton**

Ofi invest Asset Management

Siège social : 22 Rue Vernier – 75017 Paris
Société Anonyme à Conseil d'Administration
au capital de 71 957 490 € - RCS Paris 335 133 229



ofi invest
Asset Management

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – Règlement SFTR

Le Fonds Ofi Invest ESG Convertible Europe n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global au cours de la période.

État du patrimoine

Éléments de l'état du patrimoine	Montant à l'arrêté périodique
Titres financiers éligibles mentionnés au 1° du I de l'article L. 214-20 du code monétaire et financier	-
Avoirs bancaires	11 863,26
Autres actifs détenus par l'OPC	10 390 866,08
Total des actifs détenus par l'OPC	10 402 729,34
Comptes financiers	-
Instruments financiers et Dettes	-9 486,26
Total des passifs	-9 486,26
Valeur nette d'inventaire	10 393 243,08

Evolution de l'actif net

	30/06/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	30/09/2020	30/09/2019
ACTIF NET						
en EUR	10 393 243,08	11 402 138,20	24 670 951,65	45 084 950,03	47 219 405,67	77 075 589,97
Nombre de titres						
Catégorie de parts IC	31 815,1790	37 036,8849	66 238,6645	98 994,4106	102 292,5890	165 674,8609
Catégorie de parts ID	743,4388	743,4388	806,7517	40 080,3601	54 246,4918	91 610,5225
Catégorie de parts R	1,0000	1,0000	9 520,9368	5 050,2812	4 953,7073	2 699,8031
Catégorie de parts RF	1 993,7420	1 993,7420	1 993,7420	1 993,7420	1 993,7420	3 201,0000
Catégorie de parts OFI RS CONVERTIBLE EUROPE EI C EUR	-	-	500,0000	500,0000	500,0000	2 500,0000
Catégorie de parts OFI RS CONVERTIBLE EUROPE GI	-	-	-	-	-	1,0000
Valeur liquidative unitaire						
Catégorie de parts IC en EUR	315,34	298,64	350,96	342,80	324,49	324,35
Catégorie de parts ID en EUR	238,77	226,12	265,74	259,56	245,70	246,10

Evolution de l'actif net (suite)

	30/06/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	30/09/2020	30/09/2019
Catégorie de parts R en EUR	90,17	85,35	100,21	98,42	93,29	93,89
Catégorie de parts RF en EUR	91,69	86,88	102,21	99,93	94,61	94,63
Catégorie de parts OFI RS CONVERTIBLE EUROPE EI C EUR en EUR	-	-(1)	101,84	99,47	94,15	94,33
Catégorie de parts OFI RS CONVERTIBLE EUROPE GI en EUR	-	-	-	-	-(2)	95,38
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)						
en EUR	-	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)						
Catégorie de parts ID						
en EUR	-	-	-	-	-	0,55
Date de distribution	-	-	-	-	-	27/12/2019
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)						
Catégorie de parts IC en EUR	-	-	-	-	-	-
Catégorie de parts ID en EUR	-	-	-	-	-	-
Catégorie de parts R en EUR	-	-	-	-	-	-
Catégorie de parts RF en EUR	-	-	-	-	-	-
Catégorie de parts OFI RS CONVERTIBLE EUROPE EI C EUR en EUR	-	-	-	-	-	-
Catégorie de parts OFI RS CONVERTIBLE EUROPE GI en EUR	-	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire						
Catégorie de parts IC en EUR	-	-2,14	-1,83	-0,72	-58,06	0,73
Catégorie de parts ID en EUR	-	-1,62	-4,61	-0,54	-43,97	-
Catégorie de parts R en EUR	-	-0,69	-0,28	-0,34	-17,36	-0,39

Evolution de l'actif net (suite)

	30/06/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	30/09/2020	30/09/2019
Catégorie de parts RF en EUR	-	-0,74	-0,42	-0,23	-17,03	0,11
Catégorie de parts OFI RS CONVERTIBLE EUROPE EI C EUR en EUR	-	0,00	-0,42	-0,21	-17,06	-0,12
Catégorie de parts OFI RS CONVERTIBLE EUROPE GI en EUR	-	-	-	-	-	-0,36

(1) La catégorie de parts EI C EUR a été supprimée le 18/02/2022.

(2) La catégorie de parts GI a été supprimée le 24/12/2019.

Portefeuille titres

Eléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les autres actifs : Il s'agit des actifs mentionnés au II de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	99,98	99,89
OPC à capital variable	99,98	99,89
OFI INVEST ESG EUROPEAN CONVERTIBLE BOND N-D	99,98	99,89
Actions	-	-

Portefeuille titres (suite)

Eléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-

Indication des mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres, au cours de la période de référence

Eléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les autres actifs : Il s'agit des actifs mentionnés au II de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	69 479,58	1 691 561,48
OPC à capital variable	69 479,58	1 691 561,48